



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 29 Mai 2013, à 19 h au 349 ch. Val-des-Lacs, Val-des-Lacs.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
Madame Berthe Bélanger
Madame Danielle St-Laurent

Sont aussi présents : Monsieur Jean-Marc Boivin, substitut Lac-Supérieur
Monsieur André Brisson, substitut St-Faustin-Lac-Carré
Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de M. Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 19h.

2. **R.178-05-2013** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire 11 Mars 2013
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Approbation de la bonification pour deux chauffeur-opérateur M. Michel Deslauriers et M. Simon Labelle
6. Adoption des quotes-parts et facturation des services-rendues autres
7. Modifications à la politique # P-ADM-001-2012 (Politique salariale et conditions de travail employés RITL)
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

3.
R.179-05-2013
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MARS 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 Mars 2013, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 Mars 2013, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

4.
R.180-05-2013
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 12 Mars 2013 au 29 Mai 2013 totalise \$ 142 505.58 et se détaille comme suit :

Chèques (au 29 Mai 2013)	\$ 48 502.29
Paiements directs (au 30 Avril 2013)	\$ 65 996.56
Salaires et remises gouvernementales (au 30 Avril 2013)	\$ 28 006.73

Total : \$ 142 505.58

Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent

D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 209 à # 225 pour un montant de \$ 48 502.29, les paiements directs pour un montant de \$ 65 996.56 et les salaires et remises gouvernementales pour un montant de \$ 28 006.73 pour un total de \$ 142 505.58.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

5.
R.181-05-2013
APPROBATION DE LA BONIFICATION POUR DEUX CHAUFFEUR-OPÉRATEUR, M. MICHEL DESLAURIERS ET M. SIMON LABELLE

CONSIDÉRANT QUE M. Michel Deslauriers a complété la période de 2080 heures le 20 Mars 2013;

CONSIDÉRANT QUE M. Simon Labelle a complété la période de 2080 heures le 2 Avril 2013;

CONSIDÉRANT QUE la politique # P-ADM-001-2012 prévoit la possibilité d'une bonification maximum de \$ 2000.00;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur a procédé à une évaluation annuelle de M. Michel Deslauriers et de M. Simon Labelle le 16 Avril 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont reçu les recommandations du coordonnateur

Il est proposé par Mme .Berthe Bélanger

D'APPROUVER une bonification au montant de \$ 1480.00 à M. Michel Deslauriers et une bonification au montant de \$ 1450.00 à M. Simon Labelle.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

6.
R.182-05-2013
ADOPTION DES QUOTES=PARTS ET FACTURATION DES SERVICES-RENDUES AUTRES

CONSIDÉRANT que l'article 11 de l'entente intermunicipale détermine le mode de répartition des contributions financières entre les municipalités;

CONSIDÉRANT que régie doit facturer certains autres services aux municipalités;

Il est proposé par Mme. Danielle St-St-Laurent

D'ADOPTER les quotes-parts et facture pour autres services tel que présenté

St-Faustin-Lac-Carré	Quotes-parts	\$ 297 887.44
Lac-Supérieur	Quotes-parts	\$ 217 938.74
Val-des-Lacs	Quotes-parts	\$ 102 008.17
MRC Laurentides	Autres-Services	\$ 14 565.65
Total :		\$ 632 400.00

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

7.
R.183-05-2013
**MODIFICATIONS À LA POLITIQUE # P-ADM-001-2012 (POLITIQUE SALARIALE ET
CONDITIONS DE TRAVAIL EMPLOYÉS RITL)**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la politique # P-ADM-001-2012 traitant du salaire des conditions de travail des employés de la régie;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été préparé par le secrétaire-trésorier et présenté antérieurement au conseil d'administration;

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'ADOPTER la politique #P-ADM-001-2012 (Modifié) tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

8.
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

9.
R.170-01-2013
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme. Berthe Bélanger de lever la présente séance ordinaire à 19 h 31.


Pierre Poirier (Président)


Gilles Bélanger (Secr.-Très.)